



Ci-dessus :
Courtomer. Les labours enclos
de haies aux silhouettes
crénelées.

Unité 5.3.2

Le haut bassin de la Sarthe



Au nord-ouest du Perche, entre Mortagne et Sées, la Sarthe et ses petits affluents ont créé un paysage mixte qui oppose son aspect ouvert aux grandes masses boisées percheronnes. Les haies ont souvent perdu leur haute strate et apparaissent comme une dentelle de verdure.

Un paysage en trois faciès.

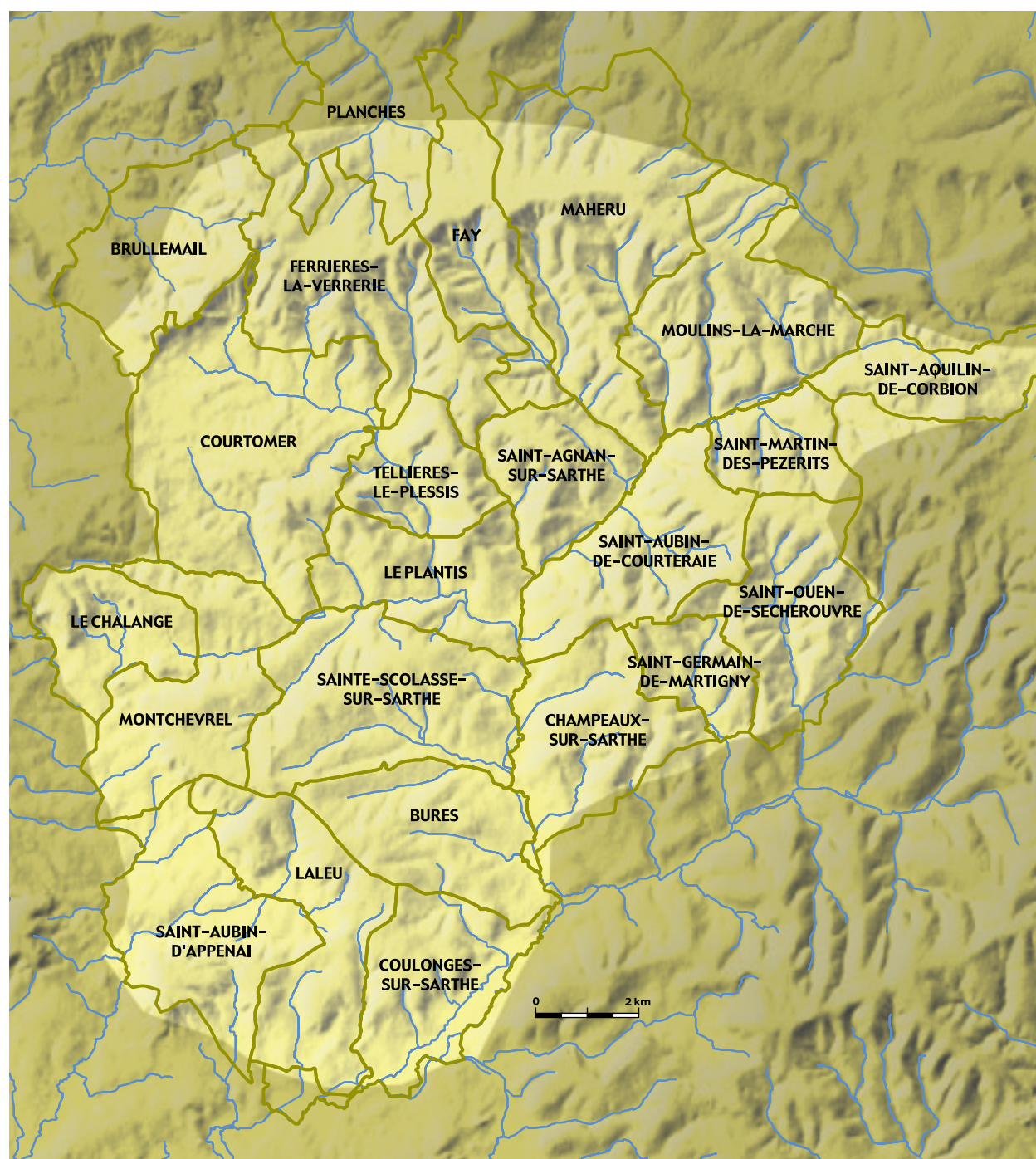
Sous l'escarpement des Monts d'Amain (trois cents mètres) par lequel les plateaux de craie et d'argile à silex se terminent vers le sud, se creuse le bassin supérieur de la Sarthe. Ses nombreux petits affluents ont affouillé les marnes et argiles jurassiques en une série de langues d'interfluve inclinées qui dominent d'une cinquantaine de mètres les vallons. Autour de Courtomer et au sud, ceux-ci s'épanouissent en petites plaines dans les formations argileuses, au milieu de vallonnements plus doux.

Le paysage s'organise selon une trilogie de faciès moulés sur le relief. Les langues de plateaux ont un aspect ouvert en grandes parcelles de cultures que rayent quelques rares haies et qui accompagnent des fermes isolées. Mais des bois peuvent aussi les occuper avec des silhouettes plus sombres quand ils ont été enrésinés (bois d'Ecuelle). Les bois de chênes, hêtres, frênes et érables disputent les pentes des versants à un bocage de prairies fauchées et

pâturées dont les haies, depuis la disparition des ormes, sont composées de charmes, noisetiers et frênes sur une basse strate d'aubépines. L'éclaircissement de la haute strate leur donne une silhouette crénelée. Enfin, les prairies des fonds de vallée sont enserrées dans un réseau de haies de saules têtards. Leur couleur varie selon l'humidité, les plus mal drainées prenant une teinte plus foncée par la présence des joncs et des laïches.

Ci-dessous :

Le haut bassin de la Sarthe.



Le dessin des haies souligne les caractéristiques du relief.



Ci-contre :

Les haies accompagnent les courbes de niveau autour de Laleu.



Ci-contre :

Cours naturel sinueux partiellement redressé de la Sarthe près de Coulonges.

Les trois faciès du haut Val de Sarthe.

Ci-contre :

Le plateau à Saint-Martin-des-Pézerits.



Ci-contre :

Versant à Saint-Aubin-de-Courteraie.



Ci-contre :

La vallée de la Sarthe à Champeaux-sur-Sarthe.



*Ci-contre :*

La marqueterie des cultures
à Saint-Ouen-de-Sècherouvre.

Les couleurs contribuent à individualiser les trois éléments de cette unité paysagère. Sur les langues de plateaux, les labours puis les stades successifs de croissance des céréales et maïs déroulent leurs nuances, au long de l'année, entre l'écrin sombre qui les enserre. Les pentes offrent une marqueterie plus complexe et pourtant moins changeante : prairies pâturées, prés fauchés, quelques labours, haies, arbres isolés jouent dans une gamme de verts. Ceux-ci dominent également les fonds de vallées, mais avec les touches particulières des surfaces brillantes des étangs et les rideaux gris-rose au printemps puis vert pâle des peupleraies.

La déprise agricole fait perdre au paysage sa netteté.

Une certaine déprise agricole affecte les éléments les moins intéressants pour l'économie actuelle. Ainsi apparaissent, en particulier sur les pentes des Monts d'Amain, des friches à fougères ou des friches à genêts à balai et ronces. De même, les prairies trop humides sont envahies par des fourrés de saules quand cesse leur exploitation régulière.



Communes concernées

• *Département de l'Orne :*

Brullemail / Bures / Le Chalange / Champeaux-sur-Sarthe / Coulonges-sur-Sarthe / Courtomer / Fay / Ferrières-la-Verrerie / Laleu / Mahéru / Montchevreil / Moulins-la-Marche / Planches / Le Plantis / Saint-Agnan-sur-Sarthe / Saint-Aquilin-de-Corbion / Saint-Aubin-d'Appenai / Saint-Aubin-de-Courteraie / Saint-Germain-de-Martigny / Saint-Martin-des-Pézerits / Saint-Ouen-de-Sècherouvre / Sainte-Scolasse-sur-Sarthe / Tellières-le-Plessis.